

## Quelques éléments sur le PAT

L'agriculture et l'alimentation ont fait l'objet d'une réflexion systémique qui a abouti à l'inscription de la préfiguration du PAT dans le projet de territoire 2015-2020. Après un diagnostic conduit par l'INRA<sup>1</sup> en recherche-action, le projet s'est formalisé en 2016. L'éducation à une alimentation de qualité, la valorisation du patrimoine gastronomique et la structuration des filières sont regroupées au sein d'un programme d'actions riche, soutenu par deux animations par mois en 2017-2018. Le PAT a obtenu la labellisation du ministère de l'agriculture en 2017. A partir de 2019, des actions structurantes sont menées : groupements de producteurs et d'achats citoyens, actions sur la transmission/installation, accompagnement pour le développement de l'approvisionnement des cantines en produits locaux de qualité. La redéfinition du projet du territoire pour 2021 invite les porteurs à élargir les thématiques considérées, en s'axant sur la résilience alimentaire territoriale, la thématique de la restauration collective étant particulièrement privilégiée. Cette dernière est d'ailleurs intégrée dans le Contrat de Transition Ecologique signé avec l'Etat en 2019.

## Le PAT dans la gestion de la crise

Le PAT a d'abord travaillé sur la **réouverture des marchés**, grâce à ses liens directs avec la préfecture et les mairies. La chargée de mission a aussi échangé avec ces dernières sur la mise à disposition d'emplacements communaux pour les producteurs fidélisés autour de la charte « produit en Pays Midi-Quercy » (développée dans le cadre du PAT) qui en avaient besoin pour développer des alternatives de vente.

## Le réseau d'acteurs du PAT

Le PAT, à travers sa chargée de mission, a su faire le lien entre beaucoup d'acteurs du territoire pendant la crise. : producteurs, consommateurs, mairies, ADEAR, CIVAM<sup>3</sup>, restaurateurs, préfecture, etc. Le PAT est identifié comme ressource sur les questions agricoles et alimentaires pour les acteurs du territoire, qui n'hésitent pas à le mobiliser.

## Ce que la crise a changé

Les groupements de producteurs et d'achats initiés pendant la crise sont pérennisés, avec l'aide du PAT. Un travail sur la logistique est à réaliser pour alléger la charge de travail des producteurs.

**Un projet d'épicerie ambulante est en phase d'élaboration** et pourrait être mobilisée en cas de nouvelles crise pour faire le lien avec les populations fragiles.

Une réflexion sur la sécurité alimentaire est en cours et devrait être intégrée au nouveau SCoT<sup>4</sup>, afin de traiter notamment de la protection du foncier agricole et des possibilités d'actions des collectivités pour l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs, le développement de la structuration logistique et des filières de transformations, ainsi que l'adaptation des pratiques culturelles au changement climatique

Conjointement à l'ADEAR<sup>2</sup>, le PAT a **recensé les besoins des producteurs et apporté une aide au cas par cas**, par exemple en les orientant vers les associations du don alimentaire ou en les mettant en relation avec les supermarchés. Les deux groupements d'achats citoyens créés en 2019 ont été très sollicités, une aide de structuration pour répondre à une demande plus forte a été bienvenue.

Le PAT s'est positionné comme relais d'informations pour toutes ces initiatives via tous ses outils de communication (sa page [Facebook](#), la newsletter et le Mag du Pays Midi Quercy ainsi que la presse locale). La communication a bénéficié aux producteurs, mais aussi aux restaurateurs qui avaient développé des drives et à la population qui était informée des initiatives.

## CRÉATION DE GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS POUR LA VENTE

La création de deux groupements de producteurs a été accompagnée par le PAT durant la crise. Pour le premier, la précommande était disponible et la distribution se faisait le dimanche, jour où devrait se tenir le marché, afin de maintenir le lien entre les producteurs et leur clientèle habituelle.

Le deuxième a été initié par une mairie et accompagné par le PETR Pays Midi Quercy en partenariat avec le Civam, avec un modèle similaire au premier. Le PAT a été mobilisé pour rassembler les producteurs autour de l'initiative et recenser l'offre existante de supports informatiques adaptés. **Une formation avec un responsable de la plateforme choisie a ensuite été organisée.**

## L'ADEAR, une coordination nationale et une aide locale

L'ADEAR a été en lien avec le ministère sur les difficultés auxquelles faisaient face les producteurs. Le réseau national s'est pour cela appuyé sur ses relais départementaux, qui ont recensé les difficultés auprès de tous leurs producteurs.

Sur le territoire du PAT, **l'ADEAR a appelé tous les adhérents et les producteurs fédérés dans le cadre du PAT afin de connaître leurs difficultés et leurs besoins.** Un accompagnement au cas par cas a ensuite été proposé aux producteurs, comme pour un couple de chevriers, accompagné pour écouler son excédent de fromage.

<sup>1</sup> Institut national de la recherche agronomique

<sup>2</sup> Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural

<sup>3</sup> Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

<sup>4</sup> Schéma de cohérence territoriale